

- ⊕ Mot de votre président
- ⊕ Accueil des nouveaux membres
- ⊕ Modifications à nos statuts et règlements
- ⊕ Qualité de l'air intérieur et délocalisation du Centre administratif
- ⊕ Consultation sur les ajustements salariaux
- ⊕ Modifications au Conseil exécutif
- ⊕ 5 à X : une invitation!

---

## ⊕ **Mot de votre président**

L'ACM a amorcé depuis quelque temps déjà sa 48<sup>ème</sup> année d'existence au service des cadres de la CSDM, convaincue plus que jamais de la nécessité de ses actions et de la pertinence d'un regroupement spécifique pour les cadres de la CSDM, assurant une représentation nationale des intérêts qui nous sont propres et une défense agile de nos intérêts à l'interne.

Grâce à la contribution des membres de votre exécutif, l'ACM s'est dotée cette année d'un plan de travail visant essentiellement la révision des encadrements qui balisent nos relations avec l'employeur, à savoir :

- La [Politique locale de gestion des cadres de la Commission scolaire de Montréal](#)
- La [Politique de développement professionnel des gestionnaires de la Commission scolaire de Montréal](#)
- La [Politique des congés](#)

Lors de notre assemblée annuelle d'octobre, nous avons exposé notre intention d'examiner ces encadrements article par article afin d'identifier les irritants, de juger de leur cohérence par rapport à la pratique établie et d'exprimer des demandes à l'employeur notre intention a par ailleurs été clairement exprimée à l'employeur lors du conseil des commissaires de mai dernier :

*Nous avons [...] entendu notre présidente s'interroger sur les moyens que nous pourrions mettre en place pour favoriser le recrutement, la rétention et la valorisation de notre personnel [...] nous souhaitons [...] participer à cette réflexion, laquelle s'appliquera nécessairement à nos membres, qui requièrent depuis fort longtemps de leur employeur un soutien à leur développement professionnel, un appui au cheminement de leur carrière, un lieu et un moment pour qu'on valorise leur fonction, des gestes concrets pour assurer leur ancrage à la CSDM*

Nous avons également convenu en assemblée que l'ACM aura besoin de ses membres pour que les travaux de son exécutif reflètent nos préoccupations communes. Aussi, vous pourrez être conviés, tout au long du processus de révision que nous amorçons, à participer à l'exercice. Nous compterons sur vous!

## ⊕ **Accueil des nouveaux membres**

Le 19 septembre dernier, nous avons fait connaissance avec huit nouveaux membres de notre association lors de notre activités d'accueil annuelle; d'autres membres se sont ajoutés depuis. Nous sommes ainsi très fiers de voir votre association choisie par ces nouveaux cadres à la CSDM et les remercions pour leur confiance.

L'ACM représente un point d'ancrage sans équivalent pour les cadres de la CSDM : n'hésitez pas à le faire valoir aux collègues que vous accueillez et à les référer à l'un des officiers de votre conseil exécutif pour plus d'information.

## ⊕ **Qualité de l'air intérieur et délocalisation du Centre administratif**

L'an passé, nous avons sollicité l'employeur en fonction de situations que vous avez portées à notre attention relativement à la qualité de l'air intérieur au Centre administratif de la CSDM et à son annexe. Cette année encore, nous avons rappelé à l'employeur l'importance d'une information claire et sans délai destinée à son personnel cadre quant au cheminement du dossier de la délocalisation, considérant les inquiétudes exprimées par les équipes de travail, notamment en fonction des délais annoncés pour l'identification d'une nouvelle adresse pour notre centre administratif. Nous avons surtout interpellé l'employeur en rapport avec notre inquiétude quant aux conséquences des délais qu'impose le cheminement du dossier de la délocalisation. Celui-ci s'est montré rassurant; notre représentation a tout de même fait valoir la légitimité des inquiétudes de nos membres et l'importance d'un suivi spécifique auprès des cadres. En outre, nous avons participé à une rencontre d'information concernant la salubrité des locaux abritant le Service du développement et de l'insertion professionnelle, avec l'intention de témoigner de façon concrète de notre préoccupation pour la santé et la sécurité des membres que nous représentons.

Soyez assurés que nous demeurons vigilants pour ce dossier. Aussi, n'hésitez pas à recourir au signalement (via l'adresse [pqai@csdm.qc.ca](mailto:pqai@csdm.qc.ca)) pour toute situation ou inconfort qui vous inquiète. N'oubliez pas, enfin, que votre association peut également intervenir pour toute situation pour laquelle vous auriez besoin de soutien.

## ⊕ **Modifications au Conseil exécutif**

Au terme de notre assemblée annuelle de juin et comme suite aux représentations que nous avons réalisées en lien avec le départ de Mme Tonia Di Guglielmo, la composition de votre Conseil exécutif s'établit comme suit :

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| Conseillères :                                   | Mme Anne Poirier<br>M. Massimo Muoio |
| Trésorier :                                      | M. Krime Azzouaou                    |
| Vice-président,<br>développement professionnel : | M. Marc Croteau                      |

Vice-présidente aux relations professionnelles : Mme Julie Belhumeur

Président : M. Daniel Martin

Au plaisir et à l'honneur de vous représenter,



Daniel Martin, président